

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102839</b>	De <b>M. Pascal Popelin</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >étrangers	<b>Tête d'analyse</b> >lieux de rétention	<b>Analyse</b> > personnel. accusations. enquête.
Question publiée au JO le : <b>21/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Pascal Popelin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les suites qu'il entend donner aux accusations d'actes de racisme proférées à l'encontre d'agents exerçant au sein du centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, l'un des plus importants de France. Ces dérives supposées ont été relayées par voie de presse, ce qui suscite l'émoi de certains Français. Si ces faits sont exacts, ils doivent être sanctionnés sans faiblesse. S'ils ne sont pas avérés, ils doivent être démentis avec force. Sans méconnaître l'existence d'enquêtes administratives en cours sur ce dossier, il souhaiterait avoir connaissance des différents éléments de calendrier qui vont ponctuer ces procédures, dont l'objet est de faire toute la lumière sur la réalité.